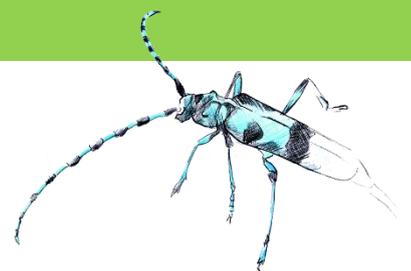




RAPPORT MORAL

RAPPORT D'ACTIVITE

RAPPORT FINANCIER



Les Conservatoires régionaux d'espaces naturels contribuent à la préservation d'espaces naturels et semi-naturels notamment par des actions de connaissance, de maîtrise foncière et d'usage, de gestion et de valorisation du patrimoine naturel sur le territoire régional.

Le CEN Pays de la Loire est agréé au titre de l'article L.414-11 du code de l'environnement depuis le 28 mai 2017

RAPPORT MORAL

par Loïc Bidault, Président

L'année 2017 a connu des échéances nationales importantes, se traduisant, dans notre domaine d'intervention, par la création d'un Ministère d'Etat dédié à la transition écologique et solidaire. On peut se réjouir de la reconnaissance de ces enjeux, mais pour que cette préoccupation prenne corps, il y a nécessité de s'appuyer sur tous les acteurs de la biodiversité présents sur le terrain, parmi lesquels les CEN tiennent toute leur place.

En ce qui concerne notre CEN Pays de la Loire, retenons trois temps forts :

- L'obtention, fin mai, de notre agrément au titre des lois Grenelle sous la double signature de la Préfète de région et du Président du conseil régional. Cet agrément attribué pour 10 ans s'appuie sur un plan quinquennal d'actions fruit d'une concertation entre la région, la DREAL, les administrateurs, notre conseil scientifique ainsi que l'équipe technique du CEN. Nous avons aujourd'hui une feuille de route officielle, qui sera évaluée dans 5 ans et qui guide dorénavant notre action et nos relations aussi bien avec nos grands partenaires (Région, DREAL, Agence de l'eau) qu'avec ceux qui œuvrent au quotidien, de manière souvent bénévole, et qui s'emploient à conjuguer les relations homme/nature.
- Le lancement, fin juin 2017, par la région et l'état, de l'élaboration de la stratégie régionale biodiversité (SRB) dans le droit fil de la loi biodiversité et paysage d'août 2016 (la précédente stratégie étant arrivée à échéance en 2016). De très nombreux acteurs ont été conviés à nourrir cette SRB de leurs contributions et réflexions, notamment dans les groupes de travail. Parmi ceux-ci, le CEN s'est vu confier l'animation de la thématique « préserver et gérer », ce qui concerne aussi bien l'agriculture et la forêt que les espaces et espèces protégés ; et le rôle des collectivités en la matière. Cette mission a engendré un investissement important d'une partie de l'équipe au deuxième semestre 2017. Pour ma part, en tant que membre du comité régional biodiversité avec notre vice-présidente, je fus amené à intervenir au sein de cette instance pour le groupe de travail évoqué précédemment en soulignant le besoin de s'intéresser à la « nature ordinaire » dans une région humanisée comme les Pays de la Loire, en soulignant l'intérêt de réunir de façon continue tous ceux qui œuvrent depuis longtemps pour la biodiversité, mais aussi en soulignant le besoin d'intégrer une composante biodiversité dans les politiques sectorielles. De mon point de vue, l'aboutissement de cette démarche SRB en 2018 aurait intérêt à s'incarner dans une agence régionale de la biodiversité afin de poursuivre durablement et au quotidien la mobilisation de tous.
- En termes de gouvernance, comme le prévoyaient les statuts initiaux de l'association CEN Pays de la Loire, nous avons été amenés à effectuer une révision statutaire lors de notre assemblée générale extraordinaire en décembre. Cela s'est traduit par l'extinction du collège des membres fondateurs et notamment des six membres présents au conseil d'administration. Je salue à nouveau ces membres qui se sont lancés dans une fusion entre deux structures dont l'histoire, le territoire et les champs d'action étaient différents ; fusion dont d'autres CEN en France mesurent actuellement la difficulté de mise en œuvre. Un point important de la révision de ces statuts est la création d'un collège des acteurs économiques, souhaitée par la région, qui permettra d'intégrer des entreprises et de les impliquer dans des actions valorisant la biodiversité plutôt que de la subir. Ainsi trois places au CA sont désormais réservées à ce collège, sachant que les six dédiées aux membres fondateurs sont maintenant attribuées aux associations membres du CEN.

Je rappelle que la gouvernance très plurielle de notre CEN est unique en France. Elle est très regardée et suivie par le réseau. Aussi devons-nous réussir ensemble cette nouvelle étape avec, comme objectif commun, une prise en compte partagée de la biodiversité régionale.

Par ailleurs, il faut noter que nous avons déposé deux projets lors de l'appel à initiatives de l'Agence de l'eau lancé fin 2016 sur le bassin de la Loire. Il s'agit de la corniche angevine et du plan régional tourbières. Leur mise en œuvre a débuté courant 2017 pour deux ans. Ce sont des projets concrets qui mobilisent également plusieurs partenaires du CEN.

Le rassemblement en une seule manifestation des rencontres naturalistes et du forum des gestionnaires fut, au travers de leur complémentarité et de leur fréquentation, un succès à renouveler en 2018.

Nous avons candidaté pour la première fois au concours national prairies fleuries organisé avec les chambres d'agriculture ; sur le secteur sélectionné (Prée de Rochefort sur Loire), le lauréat au plan local s'est classé 4ème au concours général agricole ; résultat très satisfaisant pour une première.

Je tiens également, en cette période charnière, à remercier chaleureusement tous les membres du bureau qui se sont investis pour un fonctionnement optimal du CEN, les administrateurs pour leurs compétences et les débats toujours riches. La mise en œuvre au quotidien revient à la direction, à l'ensemble de l'équipe qu'en votre nom je remercie ; sachant qu'il y a eu durant l'été un déménagement à Nantes, lequel a requis quelques facultés d'adaptation.

LE CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DES PAYS DE LA LOIRE : UNE ASSOCIATION OUVERTE ET PLURALISTE

Le Conservatoire d'espaces naturels des Pays de la Loire (CEN Pays de la Loire) est issu d'une large concertation avec les acteurs régionaux et de la fusion du Conservatoire d'espaces naturels de la Sarthe et du Conservatoire régional des rives de la Loire et de ses affluents.

Association de type loi 1901, le CEN Pays de la Loire a été créé le 17 décembre 2014 à l'issue d'une période de préfiguration portée par la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels.

Son Conseil d'administration, élu par l'Assemblée générale, rassemble l'Etat, la Région des Pays de la Loire, des collectivités territoriales, des associations de protection de la nature, des organismes intervenant en matière de biodiversité et des acteurs de l'espace rural et des membres individuels.

Le CEN Pays de la Loire s'appuie par ailleurs sur les recommandations de son Conseil scientifique, garant de la rigueur des actions engagées.

Le CEN Pays de la Loire est membre de la Fédération des Conservatoire d'espaces naturels (FCEN), qui regroupe les Conservatoires d'espaces naturels, assure leur représentation et leur coordination technique à l'échelon national, aux fins de mise en œuvre de leurs missions.

LES MISSIONS DU CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DES PAYS DE LA LOIRE

L'action du CEN Pays de la Loire s'articule autour de trois axes d'intervention complémentaires : animation et mise en réseau des gestionnaires d'espaces naturels, accompagnement des collectivités territoriales et appui à l'émergence de projets de territoire, et préservation et gestion de sites naturels remarquables.

Ces trois axes, non hiérarchisés, sont complémentaires et constituent autant de réponses opérationnelles à des enjeux identifiés en Pays de la Loire.



Animation et mise en réseau des gestionnaires d'espaces naturels des Pays de la Loire

Les Pays de la Loire sont riches d'un grand nombre de gestionnaires d'espaces naturels, publics ou associatifs notamment, mais ne comptent pas de réseau organisé à l'échelle régionale. Ainsi, l'animation du réseau régional d'acteurs assurée par le CEN Pays de la Loire s'adresse aux gestionnaires d'espaces naturels protégés, mais aussi plus largement aux gestionnaires soucieux d'une gestion durable des espaces dont ils ont la responsabilité.

Cette animation de réseau repose notamment sur :

- L'échange de savoir, savoir-faire, expériences, connaissances et bonnes pratiques en matière de gestion des espaces naturels : ces échanges permettront la capitalisation et la valorisation des connaissances et expériences développées par les gestionnaires, notamment associatifs, afin qu'elles puissent profiter au plus grand nombre.
- L'offre de service et l'accompagnement des gestionnaires par le positionnement du CEN comme centre de ressources et l'apport d'un appui méthodologique auprès des gestionnaires intéressés ; le CEN assure une veille informative régulière et apporte un appui, notamment méthodologique, aux gestionnaires qui le souhaitent.
- L'appui à l'émergence, voire le portage, de programmes communs de conservation intéressant divers sites ou gestionnaires. Cette mise en réseau favorise l'émergence de thématiques justifiant la mise en place de projets communs mis en œuvre notamment dans le cadre de dispositifs régionaux, nationaux ou européens.

Plus ponctuellement, le CEN Pays de la Loire intervient en matière de :

- Valorisation des savoir, expériences, bonnes pratiques au-delà des Pays de la Loire, notamment en assurant l'interface avec les réseaux nationaux : ATEN, RNF, FCEN...
- Positionnement du réseau dans les politiques de gestion, en représentant les gestionnaires dans les différentes concertations régionales concernant les gestionnaires d'espaces naturels.
- Contribution à l'offre de formation à destination des gestionnaires, en lien notamment avec l'ATEN.



Quelques éléments de bilan 2017

En 2017, le Conservatoire d'espaces naturels, avec l'appui de ses partenaires financiers (Conseil régional, DREAL, Agence de l'eau Loire-Bretagne, CD72, Europe...) a mis en œuvre des actions de mise en réseau des gestionnaires d'espaces naturels :

- Animation des déclinaisons régionales des Plans nationaux d'actions (PNA) sur le Sonneur à ventre jaune et les Papillons *Maculinea*.
- Animation et mise en réseau des acteurs autour des Espèces exotiques envahissantes.
- Animation de la plate-forme de données GEOPAL SINP et préfiguration d'une interface de valorisation des données naturalistes
- Organisations des Rencontres naturalistes et des gestionnaires d'espaces naturels

Accompagnement des collectivités territoriales et développement de projets de territoires

La prise en compte des espaces naturels et des continuités écologiques dans les projets de territoire est encore incomplète à l'échelle régionale, et nécessite la mobilisation d'une diversité d'acteurs.

Le CEN accompagne les collectivités et les autres acteurs socio-économiques pour la prise en compte de la biodiversité, des milieux naturels et des fonctions écologiques sur leurs territoires. Ces actions prennent en compte les espaces naturels remarquables et les milieux fonctionnels jouant un rôle dans la trame verte et bleue définie dans le cadre du SRCE.

L'intervention du CEN a pour objectifs principaux :

- D'assurer une médiation technique et scientifique et de sensibiliser élus et techniciens des collectivités et acteurs locaux à la gestion des espaces naturels et à la fonctionnalité des écosystèmes ;
- D'apporter un appui technique et administratif, voire animer, des projets de conservation et gestion du patrimoine naturel et des continuités écologiques, notamment dans le cadre de la mise en œuvre du SRCE, de Natura 2000 et du X^{ème} programme de l'Agence de l'eau ;
- De développer des partenariats avec les acteurs socio-professionnels pour améliorer la prise en compte des continuités écologiques dans les activités agricoles, forestières, aquacoles, d'exploitation minière ou de loisirs ;
- De participer aux démarches de planification territoriale, notamment les SCOT. Dans la mise en œuvre de cette mission, comme des autres missions, le CEN Pays de la Loire veillera à coordonner son intervention avec celle des autres acteurs impliqués en la matière, notamment les Parcs naturels régionaux, les CPIE, les Conseils départementaux...



Quelques éléments de bilan 2017

En 2017, le Conservatoire d'espaces naturels, avec l'appui de ses partenaires financiers (Conseil régional, DREAL, Agence de l'eau Loire-Bretagne a poursuivi les actions d'accompagnement des collectivités territoriales :

- Animation des sites Natura 2000 de la Vallée de la Loire de Nantes aux Ponts-de-Cé et des cavités à Chiroptères de la Volonière et de Vouvray-sur-Huisnes.
- Co-animation du Contrat pour la Loire et ses annexes en lien étroit avec le GIP Loire-estuaire et Voies navigables de France (VNF) : programmation de travaux sur 25 annexes fluviales.
- Accompagnement de collectivités dans la gestion de leurs espaces naturels communaux : Fresnay-sur-Sarthe, Ballon, Communauté de communes des Brières et du Genois, Mur Erigné, Pays du Mans, Baugé.
- Accompagnement du Ministère de la Défense sur le Camp d'Auvours.
- Contribution à la stratégie régionale de la Biodiversité.

Préservation et gestion de sites naturels remarquables

Il s'agit de pouvoir intervenir, en complément et en coordination avec les autres acteurs fonciers, publics et associatifs, pour protéger (par la maîtrise foncière et d'usage) et gérer de manière patrimoniale des espaces naturels des Pays de la Loire à forts enjeux de conservation, dans une logique de renforcement du réseau d'espaces protégés.

Le CEN Pays de la Loire intervient en priorité sur :

- les milieux naturels à forte valeur patrimoniale et à forts enjeux de conservation, notamment les tourbières acidiphiles ou alcalines, les pelouses oligotrophes et landes sèches, et, les zones humides de la vallée de la Loire ;
- les milieux et sites pour lesquels d'autres types de mesures de protection (notamment réglementaire ou contractuelle) s'avèrent inefficaces ou insuffisants pour une conservation optimale du patrimoine naturel ;
- les espaces et territoires à enjeux ne bénéficiant pas de l'intervention d'autres opérateurs publics ou associatifs.

La préservation ou la restauration des fonctionnalités écologiques, de la connectivité, ou de la naturalité, peuvent être d'autres critères d'intervention.

Les sites d'intervention du CEN font l'objet d'un document de gestion préparé en concertation étroite avec les acteurs locaux : propriétaires fonciers, collectivités locales, organisations naturalistes, exploitants agricoles... Les modalités d'usage ou d'exploitation du site à des fins de production ou de loisirs sont envisagées au cas par cas, de même que l'opportunité d'y accueillir le public à des fins de sensibilisation. Les modalités de collaboration avec les associations et autres experts naturalistes sont définies en fonction des sites, des compétences internes ou des partenariats externes mobilisables...

Enfin, le CEN Pays de la Loire peut être sollicité par des maîtres d'ouvrages publics et privés pour mettre en œuvre des actions de préservation, gestion et restauration, dans le cadre de mesures compensatoires à des projets d'aménagement. Il est un porteur potentiel mais non systématique de la compensation. Il définit lui-même, avec l'appui de son Conseil scientifique et dans le cadre de la Charte éthique du réseau des CEN, les conditions nécessaires à son engagement. De fait, il peut refuser de s'impliquer dans le portage de mesures compensatoires s'il estime que ces conditions ne sont pas rassemblées.

Quelques éléments de bilan 2017

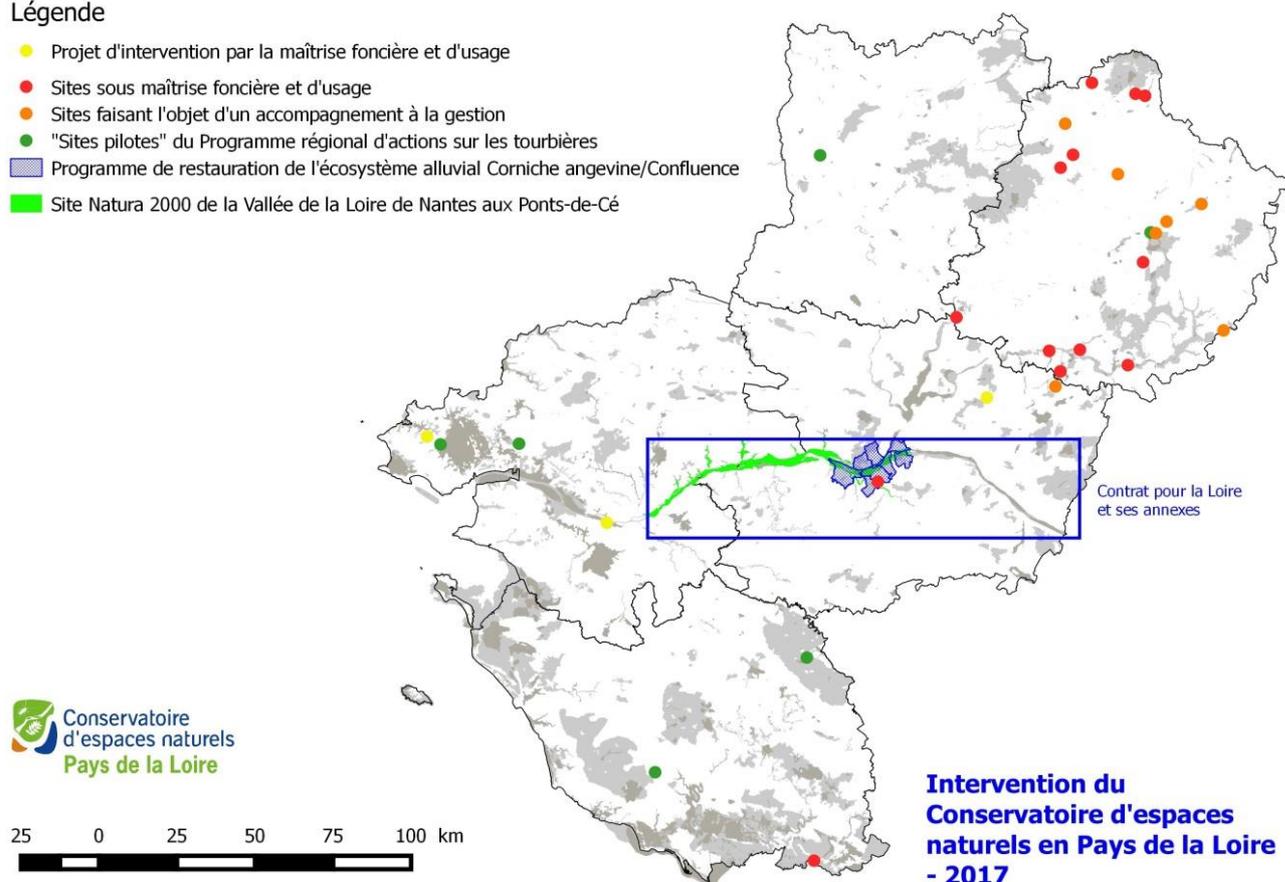
En 2017, le Conservatoire d'espaces naturels, avec l'appui de ses partenaires financiers (Conseil régional, DREAL, Agence de l'eau Loire-Bretagne...) a géré et valorisé :

- 12 sites sous maîtrise foncière et d'usage en gestion, dont 4 Réserves naturelles régionales et plusieurs sites labellisés Espaces naturels sensibles.
- Des interventions foncières sur 4 nouveaux sites : Les Faillies brières, la station à Tulipes sauvages des Mortiers (49), le Marais poitevin (85), le site des Caforts (72).
- Mise en œuvre du programme régional d'actions sur les tourbières en Pays de la Loire
- Mise en œuvre d'un programme de gestion d'espaces naturels en plaine alluviale autour de la Corniche angevine.
- Animation d'une stratégie d'intervention par la maîtrise foncière et d'usage en Vallée de la Loire en cours de construction.

Territoire d'intervention en 2017

Légende

- Projet d'intervention par la maîtrise foncière et d'usage
- Sites sous maîtrise foncière et d'usage
- Sites faisant l'objet d'un accompagnement à la gestion
- "Sites pilotes" du Programme régional d'actions sur les tourbières
- Programme de restauration de l'écosystème alluvial Corniche angevine/Confluence
- Site Natura 2000 de la Vallée de la Loire de Nantes aux Ponts-de-Cé



Bureau et Conseil d'administration

Composition du Bureau au 31 décembre 2017

Le Bureau du CEN Pays de la Loire a été renouvelé le 9 juin par le Conseil d'administration. En 2017, Il s'est réuni 6 fois.

Président	Loïc BIDAULT
Vice-Président	Guy BOURLES
Vice-Présidente	Martine CHARLES
Secrétaire	Olivier GABORY
Secrétaire adjoint	Christophe DOUGE
Trésorier	Bruno JONCOUR
Trésorier adjoint	Gilles PAINEAU

Composition du Conseil d'Administration au 31 Décembre 2017

En 2017, le Conseil d'Administration s'est réuni 3 fois.

Collège des organismes qualifiés

Chambre régionale d'agriculture	Michel COUDRIAU
Coordination régionale LPO	Guy BOURLES
FDDPPMA	Thierry MERCIER
FNE Pays de la Loire	Jean-Christophe GAVALLET
Fédération régionale des chasseurs	Edouard-Alain BIDAULT
URCPIE	Olivier GABORY

Collège des collectivités territoriales

Commune d'Ancenis	Martine CHARLES
Commune du Cellier	Jean-Guy GAUDUCHON
Commune de Mûrs Erigné	Alain LAPLACE
C. A. Saumur Val d'Ancenis	Sophie TUBIANA
Conseil régional	Maxime de RUGY
Conseil régional	Laurent GERAULT

Collège des associations

Bretagne Vivante	Bernard GUILLEMOT
GRETIA	Sylvain BARBIER
Groupe Chiroptères Pays de la Loire	François VARENNE

Collège des membres fondateurs

Sophie BRINGUY
Christophe DOUGÉ

Denis FOUSSARD
Bruno JONCOUR
Gilles PAINEAU

Collège des adhérents individuels

Loïc BIDAULT
Fabrice DURIEUX
Frédéric SIGNORET

Invités

DREAL Pays de la Loire
SAFER Maine Océan
PNR Normandie Maine
CRPF
Président du Conseil scientifique
Représentant du personnel

Xavier HINDERMEYER
Bernard BELLANGER
Geneviève SANTINI
Régis LEFEUBVRE
Arnaud de LAJARTRE
Eric LANTUEJOUL

L'équipe salariée

Directeur

Franck BOITARD

Directeur-adjoint

Fabrice NORMAND

Assistante de direction

Isabelle HAMON

Secrétaire administrative

Catherine GAUDIN

Chargés d'études et chargés de mission

- Johannic CHEVREAU - *Territoires et biodiversité*
- Charline DECRAEMERE - *Territoires et biodiversité*
- Marie FILIPE –*Géomaticienne (à partir d'août 2017)*
- Emilie GÉNÉRAL- *Natura 2000*
- Denis LAFAGE - *Responsable scientifique (jusqu'au 31 mai 2017)*
- Éric LANTUEJOUL- *Territoires et biodiversité*
- Emmanuel LEHEURTEUX - *Espèces exotiques envahissantes*
- Adeline LEPOULTIER- *Territoires et biodiversité*
- Estelle NGOH- *Territoires et biodiversité*
- Solène SACRÉ- *Tourbières et zones humides*
- Valérie SIMON - *Annexes fluviales*
- Olivier VANNUCCI - *Responsable antenne Maine-Anjou (jusqu'au 31 août 2017)*

Volontaires en Service civique

Nolwenn VIVERET - Julie BONNENFANT - Marion DELANOE

Stagiaire

Karl PETIT

Les adhérents en 2017

Les associations (29)

AAPPED - Association Agréée des Pêcheurs Professionnels en Eau Douce de Loire-Atlantique
AAPPMA La Gaule Nantaise
Association de Protection du Narais et de son Environnement (APNEE)
Association des Maires de Loire-Atlantique
Association La Possonnière Loire et Territoires
Association régionale des Fédérations de pêche des Pays de la Loire
Atlas entomologique régional
Bretagne Vivante - SEPNB
Cap Loire
Comité pour la Loire de Demain - CLD
EDEN
Entomologie tourangelle et ligérienne (ETL)
Fédération de la Sarthe pour la pêche et la protection du milieu aquatique
Fédération de Loire-Atlantique pour la pêche et la protection du milieu aquatique
Fédération de Maine et Loire pour la pêche et la protection du milieu aquatique
Fédération de Mayenne pour la pêche et la protection du milieu aquatique
Fédération Départementale des Chasseurs de la Loire-Atlantique
GRETIA Bretagne
Groupe Chiroptère Pays de la Loire - GCPDL
Groupe Sarthois Ornithologique
La Cicadelle
Loire pour tous
Maison de la Loire en Anjou
MNLE Pays de Loire Naturellement
Sauvegarde de la Loire Angevine
Sauver La Loire
SCIRPE
SEPENES
Société Mycologique de Sarthe

Les collectivités territoriales (35 dont 2 intercommunalités)

Communauté d'Agglomération Saumur Loire Développement	Mairie de Denée
Communauté Urbaine Nantes Métropole	Mairie de Divatte-sur-Loire
Mairie d'Ancenis	Mairie de Gennes-Val de Loire
Mairie d'Avoise	Mairie de Guérande
Mairie de Ballon Saint Mars	Mairie de La Ménitrie
Mairie de Béhuard	Mairie de La Possonnière
Mairie de Chalonnes-sur-Loire	Mairie de Lavau-sur-Loire
Mairie de Champocé-sur-Loire	Mairie de Le Cellier
Mairie de Couéron	Mairie de Les Ponts de Cé
	Mairie de Loire-Authion

Mairie de Mauges-sur-Loire
Mairie de Montrelais
Mairie de Montsoreau
Mairie de Mûrs-Erigné
Mairie d'Orée d'Anjou
Mairie d'Oudon
Mairie de Rochefort-sur-Loire
Mairie de Saint-Clément-des-Levées

Mairie de Saint-Georges-sur-Loire
Mairie de Saint-Géréon
Mairie de Saint-Germain-des-Prés
Mairie de Saint-Sébastien-sur-Loire
Mairie de Sainte-Gemmes-sur-Loire
Mairie de Savenay
Mairie de Savennières
Mairie de Vaas

Les individuels (32)

Monsieur Jean-Pierre BERAU
Monsieur Dominique BEUCHER
Monsieur Michel BEUCHER
Monsieur Loïc BIDAULT
Monsieur Joël BOISARD
Monsieur Michel BREBION
Madame Sophie BRINGUY
Monsieur Fabrice CUGNY
Monsieur Sylvain DANIELO
Monsieur Christophe DOUGÉ
Monsieur Olivier DURAND
Monsieur Fabrice DURIEUX
Monsieur Denis FOUSSARD
Madame Marguerite GRAY
Madame Hélène HERVIER
Monsieur Bernard HUBERT

Monsieur Gérard HUNAUT
Madame Emeline LANDAIS
Monsieur Jean-Pierre LEBOSSE
Monsieur Bernard LEMESLE
Monsieur Romain MARIOT
Madame Annick MAZOYER
Madame Thérèse MONSACRE
Monsieur Didier MONTFORT
Monsieur Serge MOUSSET
Monsieur Gilles PAINEAU
Madame Nelly ROCHER
Monsieur Frédéric SIGNORET
Monsieur André TROTTET
Madame Sophie TUBIANA
Madame Mireille VANNUCCI
Monsieur Claude VIGNERON

Rapport d'activité

Principales activités 2017

Accompagnement des collectivités.....	16
Animation du Contrat pour la Loire et ses annexes.....	17
Animation du site Natura 2000 «Vallée de la Loire de Nantes aux Ponts-de-Cé et de ses annexes»..	18
Programme régional d'actions en faveur des milieux tourbeux et para-tourbeux.....	19
Suivis de chiroptères en Pays de la Loire.....	20
Plans nationaux d'action en faveur du Sonneur à ventre jaune et des <i>Maculinea</i> et mise en œuvre d'actions de conservation.....	21
Rencontres des naturalistes et des gestionnaires « Gestion des espaces naturels : Tous partenaires ! »	22
État des lieux de la formation Biodiversité, en Pays de la Loire.....	23
Mission de test des protocoles « LigérO » en Pays de la Loire.....	24
Démarche d'évaluation de la gestion des sites sous maîtrise foncière et d'usage du Conservatoire..	25
Préservation et gestion des Réserves naturelles régionales.....	26
Préservation et gestion des sites sous maîtrise foncière ou d'usage.....	27
Plan de gestion sur la Roche de Mûrs et ses abords.....	28
Stratégie foncière sur la Vallée de la Loire pour une intervention coordonnée en faveur des espaces naturels ligériens.....	29
Mise en œuvre d'une dynamique régionale pour la connaissance et la conservation des mollusques continentaux des Pays de la Loire.....	30
Structuration régionale et valorisation des données biodiversité en lien avec GEOPAL et visant à être habilité SINP.....	31
Animation du réseau espèces exotiques envahissantes des Pays de la Loire et mise en œuvre du programme d'action.....	32
Plan de gestion des stations-réservoirs d'Angélique des estuaires et de Scirpe triquètre.....	33
Veille et expertise scientifique, gestion des données naturalistes et animation du Conseil scientifique.....	34
Communication et développement de la vie associative.....	35

Accompagnement des collectivités

Contexte	<p>Les Collectivités territoriales constituent des acteurs majeurs pour la préservation de la biodiversité à long terme. En effet, elles interviennent en matière de planification et d'aménagement du territoire (PLU, SCOT, etc.) et peuvent aussi porter des politiques ou actions volontaristes de conservation de la biodiversité, des espaces naturels et de la trame verte et bleue.</p> <p>Toutefois, les collectivités territoriales sont inégalement dotées en termes de moyens d'intervention (moyens financiers et humains) et un appui technique à l'émergence, au montage puis à la mise en œuvre des actions est souvent nécessaire.</p>
Objectifs 2017 / rappel	<p>En lien étroit avec l'Union régionale des CPIE :</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Faire émerger et participer au montage de projets opérationnels, en lien ou pour le compte de collectivités territoriales, susceptibles de contribuer à la conservation de la biodiversité et des espaces naturels.➤ Organiser des temps de rencontres et d'échanges permettant aux collectivités territoriales et aux autres acteurs locaux de bénéficier de retours d'expériences sur des démarches vertueuses portées par d'autres collectivités territoriales.➤ S'impliquer activement dans la construction de la Stratégie régionale pour la biodiversité, pilotée par l'Etat et la Région.
Actions réalisées	<ul style="list-style-type: none">✓ Participation au montage du LIFE SALLINA, portant sur la restauration des habitats lagunaires, exploités ou non à des fins de production de sel, en partenariat avec Cap Atlantique, le Syndicat d'aménagement hydraulique Sud-Loire, la Communauté de Communes de l'île de Noirmoutier, l'Association de développement du bassin versant de la Baie de Bourgneuf. Le dossier a été déposé à l'automne 2017.✓ Essai de montage d'un Contrat nature portant sur la restauration et l'entretien de la trame sèche en Vallée du Loir, en lien étroit avec le CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir.✓ Organisation de deux « Rendez-vous en terrains connus », à Avoise le 2 octobre 2017 et au Mans et Parigné-l'Évêque le 5 octobre 2017.✓ Accompagnement du SCOT du Pays du Mans, en relation avec le CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir, dans le cadre de la mise en œuvre des trames vertes et bleues.✓ Participation active à la construction de la Stratégie régionale pour la biodiversité : groupes de travail « préservation/gestion » et « connaissance ».✓ Autres démarches : réflexion sur un Contrat nature avec le PETR du Pays de Retz, plan de gestion des marais de l'île d'Yeu, participation à l'élaboration de la Stratégie foncière du Marais poitevin, etc.
Partenariat mobilisé	Région, CPIE/URCPIE, collectivités locales
Financement	Conseil régional des Pays de la Loire
Perspectives 2018	Poursuivre la démarche sur d'autres territoires, en veillant à améliorer la couverture régionale

Animation du Contrat pour la Loire et ses annexes, diagnostics avant travaux et évaluation globale

<p>Contexte</p>	<p>Le CEN Pays de la Loire poursuit son implication dans le Contrat pour la Loire et ses annexes (2015-2020) signé par l'Etat, le Conseil Régional, l'Agence de l'eau Loire Bretagne, Voies navigables de France et l'ensemble des autres maîtres d'ouvrage. Le CEN co-anime le contrat avec le GIP Loire estuaire et accompagne l'ensemble des projets de restauration des annexes fluviales depuis 2009 entre Montsoreau et Nantes. Le CEN coordonne et réalise les diagnostics avant-travaux et le volet biotique de l'évaluation du contrat.</p>
<p>Objectifs 2017 / rappel</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Animation des groupes de travail locaux et assistance aux maîtres d'ouvrage pour la définition, mise en œuvre puis le suivi des projets ➤ Réalisation du bilan intermédiaire du Contrat pour la période 2015-2017 et soutien à la définition de la programmation 2018-2020 (mobilisation des MO, avis du comité technique et présentation en COPIL) ➤ Réalisation de diagnostics avant travaux (Habitats/Flore, amphibiens, odonates) ➤ Encadrement du volet biotique de l'évaluation globale du Contrat (volet abiotique porté par le GIP LE). ➤ Sensibilisation / concertation sur le territoire ligérien de la région des Pays de la Loire (ciné-débats, bulletins municipaux, web TV...). ➤ Co-animation de l'expertise technique et scientifique au bénéfice de ce contrat (diagnostic avant travaux et évaluation globale).
<p>Actions réalisées</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 111 rencontres réparties sur l'année, dont 62 en lien avec les projets de restauration d'annexes fluviales, 24 pour le programme « rééquilibrage du lit » de VNF, 22 pour le suivi global du contrat et les rencontres des partenaires (comités techniques, COPIL, comité des procédures...), 4 ciné-débats et 1 animation (SOS Loire Vivante). ✓ Restauration d'annexes fluviales : <ul style="list-style-type: none"> ✓ 5 annexes ont bénéficié de travaux de restauration (Boire du Rateau, Boire de la Ciretterie, Boire de Champtocé, Boire d'Anjou, Boire de St Sébastien) ✓ Travaux d'entretien de la jussie pour 3 annexes (Grand canal, Boire Défendue, Boire Torse) ✓ 7 projets en phase étude : 6 inventaires avant travaux, 5 inventaires de vérification/marquage dont 2 par le PNR LAT ✓ Evaluation globale pour 9 annexes.
<p>Partenariats mobilisés</p>	<p>Agence de l'eau Loire-Bretagne, Région Pays de la Loire, FDAAPPMA de Loire-Atlantique & Maine-et-Loire, cellules ASTER, associations, AFB, DREAL, DDT Maine-et-Loire, DDTM Loire Atlantique, VNF, GIP Loire-estuaire, PNR Loire-Anjou-Touraine, collectivités...</p>
<p>Financement</p>	<p>Agence de l'eau Loire Bretagne / Conseil Régional des Pays de la Loire / FEDER Loire / Collectivités</p>
<p>Perspectives 2018</p>	<p>Poursuite de l'animation du contrat, mise en œuvre des suivis et l'évaluation globale, soutenir à l'animation et à l'appui technique en matière de biodiversité à l'ensemble du programme (lit mineur et annexes fluviales) et appuyer la communication / sensibilisation / concertation</p>

Animation du site Natura 2000 « Vallée de la Loire de Nantes aux Ponts-de-Cé et de ses annexes »

Contexte	Le CEN Pays de la Loire poursuit l'animation du site Natura 2000 « Vallée de la Loire de Nantes aux Ponts-de-Cé et de ses annexes » confiée au CORELA depuis 1999. Ce site est désigné au titre des deux Directives « Oiseaux » et « Habitats, Faune, Flore ». Il couvre une surface de 17 080 hectares sur 45 communes de Loire-Atlantique et de Maine-et-Loire.
Objectifs 2017	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Poursuivre l'animation Natura 2000 « Vallée de la Loire de Nantes aux Ponts-de-Cé et de ses annexes ».
Actions réalisées	<p>Mise en œuvre des actions du document d'objectifs (DOCOB) afin de maintenir ou de restaurer l'état de conservation des espèces et habitats ayant justifié la désignation du site.</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Appui au montage de Contrats Natura 2000 : 1 contrat a été monté et est bloqué à l'instruction. Décision d'utiliser un autre outil pour restaurer la parcelle. ✓ Animation des MAEC auprès des exploitants agricoles : <ul style="list-style-type: none"> ○ 3 réunions d'information ont été organisées. ○ Accompagnement de 72 agriculteurs en rendez-vous individuels pour la contractualisation sur 1 014ha de prairies, 10km de haies et 400 arbres têtards. ○ Le projet agro-environnemental a été construit. ✓ Accompagnement de porteurs de projets pour l'élaboration de dossiers d'évaluations d'incidences. 36 sollicitations de ce type ont été recensées. ✓ Conseil et expertise auprès des services de l'Etat (DREAL, DDT/DDTM) dans le cadre de l'instruction de dossiers. ✓ Amélioration des connaissances et suivis scientifiques : <ul style="list-style-type: none"> ○ Suivi des stations de Marsilée à quatre feuilles ○ Plan de gestion Angélique des estuaires ○ Suivi des espèces et habitats du site en interne ou par prestations (chiroptères, habitats d'intérêt communautaires, Rôle des genêts). ○ Mise à jour des informations sur l'avifaune du site, rédaction de 31 fiches espèces ✓ Sensibilisation/information des différents publics ✓ Constitution d'un groupe de travail sur la Chalarose du Frêne ✓ Organisation du Concours Prairies Fleuries en partenariat avec la chambre d'agriculture ✓ Elaboration et maintenance d'outils de communication (site internet dédié, bulletins municipaux...) ✓ Animation du Comité de pilotage Natura 2000 du site en lien avec les DDT/DDTM, la DREAL et le Président (M. Mohamed Saadallah). ✓ Réponse à un marché public passé par la DDTM 44 remporté pour la période 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2020. ✓ Montages administratifs et financiers de dossiers liés à la mission
Partenariat mobilisé	DREAL, DDT/DDTM, Collectivités territoriales, Chambres régionale d'agriculture, agriculteurs, LPO, CPIE Loire Anjou, PNR Loire-Anjou-Touraine...
Financement	DDTM 44

Perspectives 2018

Poursuite de l'animation du site Natura 2000. Montage de contrats Natura 2000. Rencontre de 50 exploitants agricoles. Mise en œuvre d'actions de gestion. Animation du concours Prairies Fleuries. Actualisation du document d'objectifs. Animation de réunions thématiques.

Plans nationaux d'actions en faveur du Sonneur à ventre jaune et des *Maculinea* et mise en œuvre d'actions de conservation

Contexte	<p>Le CEN Pays de la Loire assure l'animation de la déclinaison régionale de deux Plans nationaux d'actions (PNA) sur le Sonneur à ventre jaune et les papillons <i>Maculinea</i>. L'état des lieux régional et la programmation des opérations à mettre en œuvre en Pays de la Loire (2013-2017) ont fait l'objet d'une validation par le CSRPN en juin 2013.</p>
Objectifs 2017 / rappel	<ul style="list-style-type: none">➤ Poursuivre l'animation des déclinaisons régionales des Plans nationaux d'actions en faveur du Sonneur à ventre jaune et des <i>Maculinea</i> ;➤ Veiller à l'émergence d'actions de protection et de gestion/restauration des sites et habitats d'espèces, portées par les acteurs régionaux.
Actions réalisées	<p>L'animation des PNA a consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none">✓ Réunir le Comité de pilotage régional ;✓ Echanger avec le coordinateur national du PNA (OPIE, ONF), les autres animateurs régionaux, les correspondants à la DREAL Pays de la Loire, etc. ;✓ Intervenir auprès des collectivités territoriales et autres acteurs locaux pour informer, sensibiliser et veiller à l'intégration des espèces visées dans les projets d'aménagement et autres démarches territoriales ;✓ Faciliter l'émergence de projets de conservation des espèces visées ;✓ Veiller à la bonne coordination des actions mises en œuvre par les partenaires impliqués dans la conservation de l'espèce (suivis) ;✓ Signaler aux services en charge de la police de la nature (ONCFS, AFB, DDT...) les dégradations d'habitats ou destructions d'espèces ;✓ Continuer à gérer et suivre les sites de reproduction du Sonneur à ventre jaune et de l'Azuré des mouillères sous maîtrise d'usage et foncière du CEN Pays de la Loire, avec l'appui financier du Conseil départemental de la Sarthe et de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne ;✓ Réaliser des comptage des œufs de <i>Maculinea alcon alcon</i> sur certaines stations régionales ;
Partenariat mobilisé	<p>ONF, SHF, OPIE, CPIE, LPO/MNE, GRECIA, CRPF, Chambres d'agriculture, Université du Maine, Université d'Angers, associations naturalistes...</p>
Financement	<p>DREAL (animation), Conseil départemental de la Sarthe, Agence de l'eau Loire-Bretagne (mise en œuvre d'actions opérationnelles).</p>

Perspectives 2018

Poursuivre l'animation des deux déclinaisons pour une année supplémentaire.
Travailler sur les possibilités de conforter les populations de Sonneur à ventre jaune dans le nord-ouest de la Sarthe.
Faire émerger de nouveaux projets de connaissances et de conservation pour les espèces ciblées par les deux déclinaisons.
Rédiger le bilan des 5 années d'animation régionale pour chacune des deux déclinaisons.

Animation du réseau espèces exotiques envahissantes des Pays de la Loire et mise en œuvre du programme d'action

<p>Contexte</p>	<p>Associant de nombreux facteurs de vulnérabilité face aux invasions biologiques (activité portuaire en zone estuarienne, réseau hydrographique important, zones humides remarquables, activités économiques et touristiques très dynamiques, urbanisation croissante...) les Pays de la Loire sont particulièrement concernés par le phénomène des espèces exotiques envahissantes. Le réseau régional « espèces exotiques envahissantes des Pays de la Loire » est l'un des premiers réseaux créés en France (à l'initiative de la DREAL en 2001). Depuis 2016, le Conservatoire d'espaces naturels des Pays de la Loire a repris l'animation de ce réseau informel au travers de la mise en œuvre d'un programme d'actions construit avec les membres du réseau (estimé à 70 structures en 2017).</p>
<p>Objectifs 2017 / rappel</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Développer une approche multicritères fondée sur la mutualisation des compétences (sectorielles et géographiques). ➤ Prévenir, sensibiliser et mettre en cohérence les politiques publiques relatives aux EEE. ➤ Assister les gestionnaires et collectivités dans la gestion opérationnelle des EEE.
<p>Actions réalisées</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Poursuite de l'animation d'un réseau EEE des Pays de la Loire ✓ Mobilisation des réseaux au sein des comités techniques et dispositifs opérationnels (Plénière, 3 COTEC du réseau, GT Faune...) ✓ Organisation d'espaces de rencontres et d'échange d'expérience entre gestionnaires ✓ Représentation du réseau notamment aux instances interrégionales et nationales (GT Bassin Loire-Bretagne, GT IBMA...). ✓ Mobilisation des collectivités et gestionnaires d'espaces naturels : <ul style="list-style-type: none"> - Par la définition et la priorisation d'objectifs de formation ; - Par la réalisation d'une formation (cellule ASTER estuaire de la Loire) ; - Par la réalisation du calendrier « RV avec une exotique méconnue » ; - Par la définition et la priorisation d'objectifs de communication ; - Par l'animation du groupe de travail « marchés publics et EEE » ; - Par l'élaboration et la validation d'un nouveau logo ; - Par la réalisation et la diffusion de l'affiche « Avis de recherche » ; ✓ Développement de l'accompagnement opérationnel auprès des collectivités et gestionnaires d'espaces naturels. ✓ Mise en œuvre et coordination du dispositif régional (développement de méthodes et d'outils). ✓ Accompagnement des gestionnaires et collectivités pour la gestion des EEE (26 dossiers en 2017).
<p>Partenariat mobilisé</p>	<p>DREAL, Agence de l'eau Loire-Bretagne, CBN de Brest, ONCFS, FCEN, UICN, AFB, DDT, CEREMA, POLLENIZ, Laboratoires de recherche, cellules ASTER, FDPPMA, EPTB, Syndicats de bassin, Conseils départementaux, Chambres d'agriculture, Universités, CAUE, PNR, CPIE, Plante et cité... et autres associations, collectivités et gestionnaires d'espaces naturels...</p>
<p>Financement</p>	<p>DREAL des Pays de la Loire / Agence de l'eau Loire Bretagne / Conseil Départemental 72</p>
<p>Perspectives 2018</p>	<p>Poursuivre et développer le travail d'animation et de structuration du réseau pour répondre aux besoins d'accompagnement opérationnel des gestionnaires et collectivités.</p>

Programme régional d'actions en faveur des milieux tourbeux et para-tourbeux.

Contexte	<p>Fruit de deux années de préfiguration, et à la faveur de l'appel à initiatives « Biodiversité » lancé en fin 2016 par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, le PRAT Pays de la Loire a été engagé à partir du premier semestre 2017. Son ambition est d'intégrer les tourbières dans leur contexte territorial, à la fois humain et physique, de manière partenariale et innovante. Le PRAT rassemble à ce jour plus de 25 structures partenaires aux 5 coins de la région, participant à sa mise en œuvre aussi bien sur le plan scientifique, opérationnel et d'animation locale. La démarche partenariale s'inscrit dans les quatre axes structurants du PRAT :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Améliorer les connaissances régionales propres aux milieux tourbeux : prélocalisation des tourbières, réalisation d'inventaires, de pré-diagnostics fonctionnels ; - Préserver, gérer, restaurer des sites tourbeux: sélection de 7 sites pilotes, identification d'opérations de gestion/réhabilitation et mise en œuvre ; - Valoriser, sensibiliser autour de ces milieux (patrimoine régional, état de conservation, actions mises en œuvre, etc.) ; - Animer un réseau de gestionnaires : animation régionale (CEN) et animation locale (partenaires) d'un réseau d'acteurs territoriaux.
Objectifs 2017 / rappel	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Animer, coordonner et mettre en œuvre le Programme régional d'actions en faveur des tourbières.
Actions réalisées	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Organisation de 2 groupes de travail : définition de l'objet « tourbières » (10 mai) et protocole et base de données (8 novembre) ; ✓ Prélocalisation régionale des tourbières par mutualisation des connaissances actuelles ; délimitation en 32 secteurs éco-hydro-géomorphologiques ; ✓ Pré-diagnostic fonctionnel sur le méta-complexe tourbeux du Haut-bocage vendéen ; ✓ Lancement des actions sites pilotes : premières visites sur sites en présence des partenaires locaux, acteurs du territoire, propriétaires ; définition des actions à mener, montage du projet ; mise en œuvre de 2 chantiers de restauration sur le site de la Boudardière (Haut-bocage vendéen)
Partenariat mobilisé	<p>Pôle-relais tourbières (Fédération des CEN), CBNB, Agence de l'eau, Conseil Régional, Experts « tourbières », PNR, CPIE, FMA, MNE, LPO, Conseils Départementaux, Centre Beautour, Bretagne Vivante, Gretia, EPTB, EDENN, APNO, FRC, ONF, FDPPMA, ... et autres structures/associations concernées par les milieux tourbeux.</p>
Financement	<p>Agence de l'eau (80 %), Conseil Régional (20 %)</p>
Perspectives 2018	<p>Atelier technique (10 au 12 avril) précédant la mise en œuvre des inventaires sur 3 secteurs (printemps-été) ; Comité de suivi n°1 (16 avril) ; Mise en œuvre des opérations de gestion/réhabilitation sur 5 sites pilotes (automne) ; Réalisation de 3 pré-diagnostics fonctionnels.</p>

Rencontres des naturalistes et des gestionnaires « Gestion des espaces naturels : Tous partenaires ! »

Contexte et objectifs 2017 / rappel	<p>Différents acteurs de l'environnement, gestionnaires, élus, financeurs, experts sont demandeurs de temps d'échanges sur des problématiques qu'ils peuvent rencontrer sur leurs territoires et/ou sur des expériences innovantes, emblématiques qui pourraient être partagées. La mise en place d'un Forum des gestionnaires des milieux naturels est une réponse à cette attente. Le Conservatoire d'espaces naturels des Pays de la Loire a organisé, en partenariat avec la Coordination régionale LPO Pays de la Loire, ses premières Rencontres des naturalistes et des gestionnaires d'espaces naturels des Pays de la Loire au Lycée Le Fresnes à Angers (49) du 16 au 19 novembre 2017.</p> <p>Ces Rencontres, sur le thème « Gestion des espaces naturels : Tous partenaires ! » ont réuni plus de 300 personnes sur l'ensemble de ces quatre jours.</p>
Actions réalisées	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Construction de l'événement sur 4 jours du 15 au 19 novembre <ul style="list-style-type: none"> ○ Choix du format de l'évènement, de la thématique et des sujets à débattre pour répondre aux attentes des gestionnaires ligériens ; ○ Choix du lieu de l'évènement et de la date (en fonction des agendas régionaux, de bassin et nationaux) ; ○ Choix du public : des gestionnaires d'espaces naturels protégés ou labellisés et des collectivités territoriales (c'est un évènement assez technique) ; ○ Recherche d'intervenants et recherche sur leurs actions et travaux ; ○ Prise de contact avec les intervenants ; ○ Préparation de l'animation. ✓ Logistique <ul style="list-style-type: none"> ○ Préparation de l'animation ; ○ Organisation du déroulement des quatre jours (en partenariat avec la LPO) ; ○ Organisation de l'hébergement et des déplacements des intervenants. ✓ Communication autour de la manifestation <ul style="list-style-type: none"> ○ Réalisation du flyer /programme et du coupon réponse, impression et envoi (par courrier électronique) ; ○ Mise en place d'une inscription en ligne ; ○ Réalisation d'une affiche sur la manifestation (conception et impression) ; ○ Diffusion de l'information : auprès des médias, sites Internet (structures partenaires, collectivités et sites spécialisés), lettres d'information... ✓ Bilan du volet Communication <ul style="list-style-type: none"> ○ La presse s'est déplacée pour couvrir l'évènement ○ Retour sur l'évènement via les réseaux sociaux et sur le site Internet du Conservatoire.
Partenariat mobilisé	Lycée agricole Le Fresne, Coordination régionale LPO Pays de la Loire
Financement	Région Pays de la Loire
Perspectives 2018	Renouvellement de l'évènement organisé en collaboration avec la Coordination régionale LPO Pays de la Loire.

Mission de test des protocoles « LigéRO » en Pays de la Loire

Contexte	<p>La mission 2017 fait suite à la première année de test de la mallette « LigéRO », au cours de laquelle les 5 protocoles avaient été testés sur 3 sites naturels du Conservatoire. Cette mission test est pilotée sur le bassin de la Loire par le CEN Centre Val-de-Loire et le Forum des Marais Atlantiques, et financée par l'AELB et le FEDER Loire.</p> <p>En 2017, le projet s'est étendu à 9 sites en Pays de la Loire, en partenariat avec le Gretia, la LPO Anjou et le CPIE Vallée de la Sarthe et du Loir. Le test des protocoles a donc été mis en place par 4 opérateurs de terrain sur 9 sites choisis pour constituer un panel représentatif des zones humides des Pays de la Loire.</p>
Objectifs 2017 / rappel	<ul style="list-style-type: none">➤ Tester la robustesse et la faisabilité technique des protocoles de suivi sur les 9 sites-test ;➤ Analyser les remarques et difficultés rencontrées par les opérateurs de terrain, en vue d'une transmission au CEN CVL.
Actions réalisées	<ul style="list-style-type: none">✓ Mise en œuvre des 5 protocoles de suivis (Hydrologie, Pédologie, Flore, Amphibiens et Odonates) sur les 9 sites sélectionnés ;✓ Recueil, compilation et transmission des données brutes au CEN CVL ;✓ Elaboration d'un rapport de bilan, présentant les protocoles testés et l'analyse critique des opérateurs de terrain sur leur faisabilité.
Financement	AELB, FEDER Loire
Perspectives 2018	<p>La mission test s'est close à la fin de l'année 2017. Le CEN CVL prévoit de consacrer l'année 2018 à la valorisation du travail réalisé et à la mise en place d'outils clefs en main de type « boîte à outils ». Un séminaire de présentation sera organisé en fin d'année 2018, mettant à la disposition des gestionnaires de sites la mallette « LigéRO » finalisée.</p>

Démarche d'évaluation de la gestion des sites sous maîtrise foncière et d'usage du Conservatoire

Contexte	<p>Le Conservatoire d'espaces naturels des Pays de la Loire est gestionnaire de 12 sites naturels (dont 4 RNR) (dont 11 en Sarthe) placés sous sa maîtrise foncière et d'usage et dont la liste est donnée dans le tableau ci-après (sites de première catégorie). Le travail a été ciblé sur les sites labélisé ENS en Sarthe et les sites sans statut en Sarthe.</p>																											
Objectifs 2017 / rappel	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="text-align: left;">Nom du site</th> <th style="text-align: center;">Surface totale (en ha)</th> <th style="text-align: left;">Type de milieu naturel</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Sites à Sonneur à ventre jaune</td> <td style="text-align: center;">0,150</td> <td>Ecosystèmes aquatiques</td> </tr> <tr> <td>Vallée des Cartes</td> <td style="text-align: center;">17,56</td> <td>Tourbières et marais</td> </tr> <tr> <td>Prés de la Conraie</td> <td style="text-align: center;">3,28</td> <td>Ecosystèmes alluviaux</td> </tr> <tr> <td>Prairies de Bel Air / les Essarts</td> <td style="text-align: center;">7,94</td> <td>Landes, fruticées et prairies</td> </tr> <tr> <td>Colline du Rocher</td> <td style="text-align: center;">4,95</td> <td>Pelouses sèches</td> </tr> <tr> <td>Coteau de Brière</td> <td style="text-align: center;">1,31</td> <td>Pelouses sèches</td> </tr> <tr> <td>Prairie de la Fiche Paillère</td> <td style="text-align: center;">1,57</td> <td>Landes, fruticées et prairies</td> </tr> <tr> <td>Station à Tulipe sauvage des Mortiers</td> <td style="text-align: center;">2,61</td> <td>Landes, fruticées et prairies</td> </tr> </tbody> </table> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Initier une démarche concertée et collaborative sur les pratiques de gestion des sites naturels du Conservatoire (actuels et à venir) ➤ Définir un cadre d'intervention du CEN pour les années à venir ➤ Rassembler des éléments de description et de présentation synthétique des sites d'intervention du Conservatoire afin de permettre une bonne appropriation des enjeux par l'équipe salariée, le Conseil scientifique et le Conseil d'administration du Conservatoire. ➤ Identifier et décrire les pratiques de gestion actuellement en place, en portant un regard objectif et critique sur ces pratiques. ➤ Proposer, le cas échéant, les évolutions possibles et souhaitables à ces pratiques de gestion. ➤ Evaluer les temps de mise en œuvre des plans de gestion en cours. 	Nom du site	Surface totale (en ha)	Type de milieu naturel	Sites à Sonneur à ventre jaune	0,150	Ecosystèmes aquatiques	Vallée des Cartes	17,56	Tourbières et marais	Prés de la Conraie	3,28	Ecosystèmes alluviaux	Prairies de Bel Air / les Essarts	7,94	Landes, fruticées et prairies	Colline du Rocher	4,95	Pelouses sèches	Coteau de Brière	1,31	Pelouses sèches	Prairie de la Fiche Paillère	1,57	Landes, fruticées et prairies	Station à Tulipe sauvage des Mortiers	2,61	Landes, fruticées et prairies
Nom du site	Surface totale (en ha)	Type de milieu naturel																										
Sites à Sonneur à ventre jaune	0,150	Ecosystèmes aquatiques																										
Vallée des Cartes	17,56	Tourbières et marais																										
Prés de la Conraie	3,28	Ecosystèmes alluviaux																										
Prairies de Bel Air / les Essarts	7,94	Landes, fruticées et prairies																										
Colline du Rocher	4,95	Pelouses sèches																										
Coteau de Brière	1,31	Pelouses sèches																										
Prairie de la Fiche Paillère	1,57	Landes, fruticées et prairies																										
Station à Tulipe sauvage des Mortiers	2,61	Landes, fruticées et prairies																										
Actions réalisées	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Production d'un Atlas cartographique. ✓ Réalisation d'un recueil de fiches descriptives, décrivant pour chacun des sites (une page/site), des éléments de présentation généraux. ✓ Elaboration d'un rapport détaillé, comprenant un diagnostic et des propositions d'amélioration de la gestion s'il y a lieu, décliné site par site. 																											
Partenariat mobilisé	Région des Pays de la Loire, Conservatoires d'espaces naturels Poitou-Charentes, Conservatoire d'espaces naturels Basse Normandie, Conservatoire d'espaces naturels Centre val de Loire, Conservatoire d'espaces naturels Haute Normandie, Conseil scientifique du Conservatoire d'espaces naturels, Bretagne Vivante,																											
Financement	Conseil régional Pays de la Loire																											

Perspectives 2018	<p>Création d'un projet d'envergure visant à mettre en place les actions d'amélioration de la gestion mis en évidence dans le travail d'évaluation de la gestion. Le projet sera mis en place sur les sites Sarthois avec la mobilisation financière de différents partenaires tels que la région pays de la Loire, le département de la Sarthe et l'Agence de l'eau Loire Bretagne.</p>
--------------------------	--

Préservation et gestion des Réserves naturelles régionales

Contexte	<p>Le CEN gère un réseau de trois Réserves naturelles régionales (RNR) :</p> <ul style="list-style-type: none">- La RNR du Coteau et du plateau de Tessé, site de 5,5 hectares localisé sur la commune de Villaines-la-Carelle et labellisé en 2009.- La RNR du Coteau des prairies des Caforts, située sur la commune de Luché-Pringé et labellisée en 2009.- La RNR des Prairies et roselière des Dureaux, site de 10 hectares localisé sur la commune de Vaas, labellisé en 2009. <p>Par ailleurs, il intervient auprès de la commune de Parigné-L'Evêque pour la mise en œuvre de la gestion de la RNR des Bas marais tourbeux de la Basse- Goulandière (site de 37,5 hectares).</p>
Objectifs 2017 / rappel	<ul style="list-style-type: none">➤ Mise en œuvre des plans de gestion des sur 4 RNR après la fin de la réactualisation des plans de gestion en mai 2017 avec la Basse Goulandière ;➤ Maintien et restauration des habitats d'espèces menacées, voire développement de la superficie des sites par l'animation foncière ;➤ Développement de la concertation et de l'information auprès des communes et des riverains.
Actions réalisées	<ul style="list-style-type: none">✓ Mise en œuvre des opérations inscrites dans les Plans de gestion de chacun des sites : actions de gestion des habitats et des espèces, suivis écologiques, fréquentation, accueil et pédagogie, suivis administratifs...✓ Révision des plans de gestion de la RNR de la Basse Goulandière. Passage devant le CSRPN mai 2017, avis favorable du CSRPN en mai 2017 et réactualisation du plan de gestion de la Basse-Goulandière.✓ Mise en œuvre du nouveau plan de gestion de la RNR « Coteau et prairies des Caforts », approuvé par le Comité consultatif de gestion en Août 2015 et ayant reçu l'avis favorable du CSRPN en Novembre 2015.✓ Mise en œuvre du nouveau plan de gestion de la RNR prairie et roselière des Dureaux, approuvé par le Comité consultatif de gestion le 27 mai 2015, et ayant reçu l'avis favorable du CSRPN le 16 septembre 2016.✓ Mise en œuvre du nouveau plan de gestion de la RNR « Coteau et plateau de Tessé », approuvé par le Comité consultatif de gestion en 2016 et ayant reçu l'avis favorable du CSRPN en 2016.
Partenariat mobilisé	<p>Région des Pays de la Loire, CSRPN, Groupe sarthois ornithologique (GSO), Office national des forêts (ONF), Commune de Parigné-l'Évêque, MFR de la Ferté-Bernard, GRETTIA, CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir, AISP chantier d'insertion, Essaimage chantier d'insertion, Aubel environnement.</p>
Financement	<p>Conseil régional Pays de la Loire / Agence de l'eau Loire Bretagne / FEDER / Commune de Parigné-L'Evêque</p>
Perspectives 2018	<p>Evaluation à mi-parcours des plans de gestion des RNR « Coteau et prairies des Caforts » et « prairie et roselière des Dureaux » avec l'aide d'un stagiaire. Réactualisation des nouvelles conventions cadre avec la région Pays de la Loire pour les années 2019-2021 sur les 3 RNR.</p>

Préservation et gestion des sites sous maîtrise foncière ou d'usage

Contexte	<p>Le CEN Pays de la Loire intervient sur un ensemble de sites naturels pour lesquels il dispose de la maîtrise foncière ou d'usage. Il veille à mobiliser des moyens pour assurer la gestion et la conservation à long terme de ces espaces naturels, dont une partie est labellisée « Espaces naturels sensibles » par le Conseil départemental de la Sarthe.</p>
Objectifs 2017 / rappel	<ul style="list-style-type: none">➤ Préserver et gérer durablement les sites naturels labellisés « ENS » par le Conseil départemental de la Sarthe, en lien avec les acteurs locaux.➤ Appuyer le Conseil départemental de la Sarthe dans le développement de sa politique des Espaces naturels sensibles (ENS).
Actions réalisées	<ul style="list-style-type: none">✓ Mise en œuvre des diverses opérations afférentes à la gestion des sites suivants :<ul style="list-style-type: none">○ Coteau des Vignes – Assé-le-Boisne et Fresnay-sur-Sarthe : encadrement des opérations de restauration du coteau des vignes, suivi phytosociologique et animation autour du monde des insectes, animation autour du verger conservatoire.○ Prés de la Conraie – Précigné : travaux de fauche sur des prairies à Gratiolle officinale et Inule d'Angleterre.○ Prairies tourbeuses des Ruaux – Savigné-sous-le-Lude : travaux de fauche sur des prairies para-tourbeuses et des mégaphorbiaies,○ Prairie tourbeuse de la Gigotière – Savigné-sous-le-Lude : fauche de prairies para-tourbeuses. Débroussaillage par des BTS GPN de la MFR les Forges de la Ferté-Bernard,○ Butte du Rocher – Ségrie : travaux de débroussaillage et d'entretien de pelouse calcaire, chantiers bénévoles, débroussaillage effectué par des élèves en BTS GPN du lycée de Sées dans l'Orne et de la MFR de la Ferté Bernard, pâturage avec les moutons de Julie Mercier.○ 3 sites à Sonneur à ventre jaune – Vernie : curage et débroussaillage de mares et vasques.○ Coteau de Brière – Villaines-la-Carelle : contrat N2000 pour la restauration du site. Travaux de débroussaillage des Ronciers et Prunelier.○ La Fiche-Paillère – La Flèche : travaux de fauche et pâturage bovin.
Partenariat mobilisé	<p>Conseil départemental de la Sarthe, CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir, Communes et intercommunalités, propriétaires fonciers concernés...</p>
Financement	<p>Conseil départemental de la Sarthe / Commune de Fresnay-sur-Sarthe / Contrat Natura 2000</p>
Perspectives 2018	<p>Nouveau partenariat avec le Conseil départemental sur la gestion des sites Sarthois dans le cadre du nouveau projet issu du travail sur l'évaluation des pratiques de gestion réalisé en 2017.</p>

Plan de gestion sur la Roche de Mûrs et ses abords

Contexte	<p>La commune de Mûrs-Erigné possède un site de grande valeur écologique et paysagère, qui a d'ailleurs justifié son classement au titre des paysages : la Roche de Mûrs.</p> <p>La commune a un projet de valorisation de cette zone. Afin de concilier ce projet avec les enjeux écologiques et paysagers, le CEN a réalisé un premier accompagnement, afin de lui porter à connaissance la réglementation existante au titre des milieux naturels et des paysages, les enjeux présents sur le site et d'initier une réflexion pour concilier ces enjeux, via notamment la réalisation d'un « atelier territoire et biodiversité ».</p> <p>Ce premier accompagnement a abouti à la nécessité de réaliser un Plan de gestion à l'échelle de l'ensemble du site classé de la Roche de Mûrs, intégrant les enjeux écologiques et paysagers.</p>
Objectifs 2017 / rappel	<ul style="list-style-type: none">➤ Elaboration du plan de gestion,➤ Organisation des groupes de travail et des comités de pilotage de lancement et intermédiaire.
Actions réalisées	<ul style="list-style-type: none">✓ Elaboration du plan de gestion :<ul style="list-style-type: none">○ Elaboration du diagnostic : rédaction et cartographie ;○ Identification des enjeux et objectifs ;○ Début de rédaction du programme d'action.✓ Organisation des groupes de travail et des comités de pilotage de lancement et intermédiaire.
Partenariat mobilisé	Commune, CPIE Loire Anjou, CBNB, Club Alpin Français Anjou, agents communaux, acteurs du tourisme, etc.
Financement	Département de Maine-et-Loire, Commune de Mûrs-Erigné

Perspectives 2018

**Finalisation du plan de gestion.
Organisation du Comité de pilotage de restitution.
Mise en œuvre de nouvelles actions.**

Plan de gestion des stations-réservoirs d'Angélique des estuaires et de Scirpe triquètre –

Contexte	<p>Cette action fait suite aux missions confiées en 2015 puis en 2016 par Nantes Métropole et la DREAL au Conservatoire d'espaces naturels des Pays de la Loire pour co-construire et animer un Plan de gestion en faveur de l'Angélique des estuaires et du Scirpe triquètre à l'échelle du réseau des stations-réservoirs.</p> <p>Cette action répond à l'objectif B.1 du Plan de conservation co-porté par Nantes Métropole et le CBNB. Le Plan de gestion global, visant le maintien dans un bon état de conservation des populations et habitats d'Angélique des estuaires et de Scirpe triquètre, s'accompagne également de plans de gestion spécifiques à chacune des stations-réservoirs. Afin d'intégrer la gestion actuelle, usages et projets territoriaux en cours ou à venir, ces plans de gestion locaux sont co-construits avec les propriétaires, gestionnaires et autres acteurs du territoire. Pour ce faire, le CEN a organisé des rencontres opérationnelles sur le terrain avec l'ensemble de ces acteurs, afin d'identifier précisément la gestion actuelle, les éventuelles adaptations à y apporter ou les travaux de restauration à entreprendre. Cette phase s'est conclue par l'organisation de Comités des stations visant à en présenter le bilan et à formaliser la gestion par un accord de principe dans un premier temps.</p>
Objectifs 2017 / rappel	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Co-construire les plans de gestion spécifiques à chacune des stations-réservoirs
Actions réalisées	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Production de documents de travail à destination des gestionnaires, propriétaires et autres acteurs du territoire : ils resituent le contexte des plans de gestion, les études réalisées en amont, les enjeux sur chacune des stations-réservoirs ; ✓ Organisation de rencontres opérationnelles visant 9 stations-réservoirs : Amont du Port de Trentemoult (Rezé), Ile Clémentine (Ste Luce sur Loire), Sèvre aval (Rezé, Nantes), La Chaussée aux Moines (Vertou), Ile Pinette (St Sébastien sur Loire), Pierre Percée (Divatte), Le Bout des Ponts-le-Ruaud (Saint-Julien-de-Concelles), Boire Courant (Saint-Julien-de-Concelles) et Étier de la Giquelais (Cordemais / Saint-Étienne de Montluc) ; ✓ Production de notes de synthèse à l'issue de chaque rencontre opérationnelle ; ✓ Réponse aux sollicitations extérieures ; ✓ Concertation finale à travers 4 comités des stations : Sud-Ouest, Nord-Ouest, Centre-Loire, Loire-Amont.
Partenariat mobilisé	DREAL, Nantes Métropole, CBNB
Dépenses engagées	<p>Nombre de jours de Chargés de mission CEN programmés : 23 jours</p> <p>Nombre de jours réalisés : 23 jours</p>
Financement	DREAL / Nantes métropole
Perspectives 2018	L'année 2018 sera consacrée à la mise en œuvre des Plans de gestion par station et du Plan de gestion à l'échelle du réseau des stations-réservoirs.

Stratégie foncière sur la vallée de la Loire pour une intervention coordonnée en faveur des espaces naturels ligériens

Contexte	<p>Le Conservatoire d'espaces naturels des Pays de la Loire élabore, entre 2016 et 2018 une stratégie concertée multi-critères d'intervention par la maîtrise foncière et d'usage des différents opérateurs fonciers, visant à la préservation de l'espace de mobilité du fleuve et à la qualité de la ressource en eau ainsi que la préservation de la biodiversité et des continuités écologiques. Il s'agit notamment que cette stratégie permette de favoriser une intervention coordonnée des différents opérateurs fonciers, privilégier des modalités d'intervention (maîtrise d'usage, foncière ou outils contractuels) cohérentes au regard des différents enjeux identifiés (hydro-écologiques, écologiques et paysagers), répondre aux demandes ou anticiper les sollicitations locales, intervenir en complémentarité des différentes actions en cours (Natura 2000, Contrat pour la Loire et ses annexes...), et mettre en œuvre des actions (acquisition, maîtrise d'usage ou mobilisation d'autres outils contractuels) dans un cadre validé par l'ensemble des partenaires.</p> <p>Concrètement, ce travail d'élaboration de la stratégie prendra la forme de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La production d'un atlas cartographique identifiant des zones à enjeux (dites zones d'intervention prioritaire) au titre de la biodiversité et des fonctionnalités hydro-écologiques et de la dynamique fluviale, - La production de fiches descriptives des zones identifiées comme prioritaires, avec des éléments facilitant la mise en œuvre ultérieure de la stratégie foncière, l'identification des opérateurs fonciers ; et la production de cartes d'analyses plus fines par zone, - L'organisation d'ateliers auprès des collectivités, - La définition de la méthode d'animation de la stratégie foncière ainsi que des méthodes de suivi et d'évaluation de la stratégie.
Actions réalisées	<ul style="list-style-type: none"> ✓ En 2017 les cartes de zones présentant les enjeux écologiques et hydro morphologiques ont été réalisées sur l'ensemble de la vallée, ✓ La concertation a été menée avec les différents groupes de travail, ✓ Différents temps d'échanges avec les financeurs et les partenaires techniques ont été réalisés, ✓ Une présentation a été effectuée lors d'une journée dédiée à la thématique sur le foncier en vallée alluviale, organisée par la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, le 28/11 à Blois.
Partenariat mobilisé	Membres du Comité techniques (associations, collectivités, services de l'Etat...), des groupes de travail identifiés dans la méthodologie, Conseil scientifique du CEN, collectivités
Dépenses engagées	Nombre de jours réalisés : 28.5 jours (chargée de mission), 24 jours (chargée d'étude cartographie), 5jours (directeur adjoint)
Financement	Agence de l'eau, FEDER Loire, Conseil régional des Pays de la Loire

Perspectives 2018

**Finalisation de la rédaction,
Organisation d'ateliers territoriaux.**

Suivis de chiroptères en Pays de la Loire

Contexte	<p>Le CEN anime depuis plusieurs années les sites Natura 2000 des Carrières souterraines de la Volonière et de Vouvray-sur-Huisne, et est impliqué depuis plusieurs années dans la recherche, le suivi et la protection des colonies de reproduction de chiroptères de la vallée de la Loire.</p>
Objectifs 2017 / rappel	<ul style="list-style-type: none">➤ Poursuivre l'animation des sites Natura 2000 des Carrières de la Volonière et de Vouvray-sur-Huisne (72).➤ Suivre des colonies de chiroptères dans la Sarthe et la vallée de la Loire.➤ Déterminer avec les acteurs concernés les cavités dont la maîtrise foncière ou d'usage doit être recherchée en priorité.➤ Caractériser le rôle de la Loire comme axe de migration pour les chiroptères en période de migration ou en phase de dispersion.
Actions réalisées	<ul style="list-style-type: none">✓ Animation des sites Natura 2000 Carrières de la Volonière et de Vouvray-sur-Huisne ;<ul style="list-style-type: none">○ Animation du Comité de pilotage ;○ Information et conseils aux propriétaires/usagers ;○ Suivi des populations de Chauve-souris ;○ Rencontre des municipalités et nouveaux propriétaires.○ Réalisation d'un bilan annuel ;✓ Suivi de colonies de chiroptères dans la Sarthe<ul style="list-style-type: none">○ Réalisation de dénombrements de chiroptères cavernicoles.✓ Caractérisation du rôle de l'axe Loire dans la migration et la dispersion des chiroptères<ul style="list-style-type: none">○ Finalisation de l'étude du rôle de la Loire en période de migration des chiroptères initiée en 2015 Pose de plusieurs enregistreurs d'ultrasons passifs (SM3) en bords de Loire
Partenariat mobilisé	<p>Communes et propriétaires fonciers de cavités à chiroptères, DREAL/DDT(M), CPIE, Groupe chiroptères Pays de la Loire.</p>
Financement	<p>Conseil régional / DREAL / Conseil départemental de la Sarthe</p>

Perspectives 2018

**Poursuite du suivi des populations de chiroptères.
Présentation de l'étude des migrations sur l'axe Loire et valorisation des résultats
Suivi du gîte artificiel de la carrière de Vouvray-sur-Huisne.
Reconduction de l'animation des sites Natura 2000 Carrières de la Volonière et de Vouvray-sur-Huisne pour une période de 3 années,;**

Mise en œuvre d'une dynamique régionale pour la connaissance et la conservation des mollusques continentaux des Pays de la Loire

Contexte	<p>Bien que les mollusques offrent souvent de précieuses indications sur les milieux naturels, notamment en raison de leurs exigences écologiques, ce groupe taxonomique est très peu pris en compte en raison d'un déficit important de connaissance.</p> <p>Afin d'envisager à moyen terme la réactualisation de la liste des mollusques déterminants des Znieff continentales en Pays de la Loire, mais aussi d'établir une liste rouge régionale, il est nécessaire de développer les connaissances sur la répartition des espèces et de leurs habitats. Pour cela il s'agit pour le CEN, en partenariat avec le GRETIA de :</p> <ul style="list-style-type: none">- développer, animer et coordonner une dynamique régionale d'inventaires- élaborer des outils opérationnels d'aide à l'identification à l'échelle régionale (en lien avec le MNHN).- organiser un temps de formation à la détermination et aux méthodes de collecte.
Objectifs 2017 / rappel	<ul style="list-style-type: none">➤ Développer les connaissances sur ce groupe taxonomique à l'échelle régionale.➤ Développer les compétences régionales.➤ Développer le « porter à connaissance » dans le cadre des politiques de conservation.
Actions réalisées	<ul style="list-style-type: none">✓ Engagement et coordination d'une dynamique d'inventaires :<ul style="list-style-type: none">- Par la collecte des données régionales au niveau de l'INPN- Par la mise en place et l'animation d'un groupe d'échange régional en coordination avec l'échelle nationale✓ Elaboration d'outils d'aide à la prospection et à l'identification :<ul style="list-style-type: none">- Par l'élaboration d'une version 0 d'une liste de référence régionale- Par l'organisation d'un stage « malacologie continentale »
Partenariat mobilisé	GRETIA, MNHN, Experts, Acteurs de la connaissance de la biodiversité.
Financement	Région des Pays de la Loire, DREAL des Pays de la Loire

Perspectives 2018

Accueillir le colloque national de malacologie en partenariat avec le MNHN et le GRETIA et développer des outils spécifiques d'aide à l'identification dans le cadre d'une dynamique d'atlas régional

Structuration régionale et valorisation des données biodiversité en lien avec GEOPAL et visant à être habilité SINP

<p>Contexte</p>	<p>Le CEN Pays de la Loire est missionné depuis 2015 par la Région des Pays de la Loire pour l'animation du volet biodiversité de GEOPAL. La Région des Pays de la Loire et la DREAL se sont accordées sur le développement d'une structuration régionale pour le catalogage, la gestion (collecte, validation, stockage) et la valorisation des données biodiversité en lien avec GEOPAL et visant à être habilitée SINP. Le scénario retenu par la Région et la DREAL en janvier 2017 vise à la fois à optimiser la gestion et la valorisation des données tout en fédérant les producteurs de données en donnant du sens à leur implication (valorisation de leurs compétences en matière d'expertise auprès des collectivités, validation des données...). Pour cela le CEN s'est notamment attaché à animer et fédérer le réseau des acteurs de la connaissance sur la biodiversité en Pays de la Loire (en particulier les chefs de file) et à développer un démonstrateur relatif à l'outil de visualisation des données biodiversité (Portail régional).</p>
<p>Objectifs 2017 / rappel</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Permettre une meilleure prise en compte des connaissances et des expertises relatives à la biodiversité dans les documents de planification et les projets d'aménagement (lien avec l'identification des trames vertes et bleues locales, élaboration des SCOT etc...). ➤ Rendre visible la biodiversité auprès du grand public (porter à connaissance).
<p>Actions réalisées</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Consultations bilatérales des principaux producteurs et collecteurs de données biodiversité ✓ Réalisation d'un audit des outils potentiels pour le portail de visualisation et choix de l'outil ✓ Mise en perspective des différents outils et dispositifs de gestion et de valorisation des données biodiversité (articulation) ✓ Intégration de la dynamique en lien avec la démarche relative au développement du SINP régional ✓ Développement d'un démonstrateur du portail régional de visualisation des données biodiversité
<p>Partenariat mobilisé</p>	<p>Région des Pays de la Loire, GIGALIS, DREAL, CBN de Brest, GRECIA, URCPIE, Coordination régionale LPO, autres acteurs de la connaissance de la biodiversité et collectivités.</p>
<p>Financement</p>	<p>Région des Pays de la Loire, DREAL des Pays de la Loire</p>
<p>Perspectives 2018 Développement du portail de visualisation des données biodiversité (visant à être habilité SINP) et animation du réseau régional biodiversité pour l'élaboration de la charte régionale SINP</p>	

État des lieux de la formation Biodiversité en Pays de la Loire

<p>Contexte</p>	<p>L'état des lieux de la formation, filière biodiversité en Pays de la Loire, initié en 2017, découle d'une réflexion de structuration d'une offre de formation dans le cadre de la co-construction de la stratégie biodiversité de la Région Pays de la Loire. Elle intègre différents volets dont celui des formations et des métiers, une actualisation d'un état des lieux des formations biodiversité de 2015 (réalisé par le GRAINE Pays de la Loire avec en appui la LPO), un contexte de la formation professionnalisante en pleine évolution (obligations des organismes de formation et référencement dans une base de données nationale « DATADOCK ») et la mission d'accompagnement du GRAINE et du CEN Pays de la Loire soutenue par la Région.</p>
<p>Objectifs 2017 / rappel</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Faire un diagnostic des formations, des organismes formateurs et coordinateurs. ➤ Identifier les besoins en formation dans le domaine de la biodiversité en fonction des difficultés. ➤ Établir des propositions d'amélioration en vue de programmations de formations Biodiversité en Pays de la Loire. ➤ Répertorier les métiers Biodiversité.
<p>Actions réalisées</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Identifier les métiers qui rentrent dans les thématiques Biodiversité : Cf. les fiches métiers d'après l'AFB et l'étude CPIE - TEE Bourgogne Filière Biodiversité de 2012 (Protection & gestion des espaces naturels (& espaces verts)) ; Communication ; Éducation à l'environnement ; Aménagement du territoire ; Recherche et connaissance ; Production agricole et forestière ; Paysage ; Tourisme ; Trame verte et bleue ; Dialogue territorial. ✓ Recenser les acteurs de la formation et des métiers : Cariforef ; Ifrée (carnet des métiers) ; réseau Ideal ; AFB (fiches reprenant les métiers groupés par famille ou secteur professionnel homogène) ; CNFPT ; Association des Maires ; Centre Beautour ; CCI ; Universités, etc. ✓ Recenser les formations existantes : les différents types (professionnalisantes, co-contributives, ...) ; les différents formats (durée)... ✓ Enquête : Mise en place d'un questionnaire en ligne élaboré avec les partenaires (groupe technique) et destiné aux acteurs de la biodiversité sur les besoins en formation par rapport aux activités (pouvant évoluer) de la structure. ✓ Entretiens avec certains acteurs de la formation et de la Biodiversité ✓ Identifier les champs d'analyse ✓ Traitement des données
<p>Partenariat mobilisé</p>	<p>Le GRAINE Pays de la Loire Pays de la Loire</p>
<p>Financement</p>	<p>Région Pays de la Loire</p>
<p>Perspectives 2018 Participation aux réflexions sur la mise en place de formations attendues par les gestionnaires d'espaces naturels des Pays de la Loire.</p>	

Veille et expertise scientifique, gestion des données naturalistes et animation du Conseil scientifique

Contexte	<p>Le CEN produit, acquiert ou gère un ensemble de fonds et de données :</p> <ul style="list-style-type: none">- Des données naturalistes (faune, flore, habitats) ;- Des données cartographiques ;- Des photographies... <p>Le CEN Pays de la Loire, dans le cadre de la mise en œuvre de ses différentes missions, va être amené à conduire des démarches scientifiques et à enrichir ces fonds et jeux de données.</p>
Objectifs 2017 / rappel	<ul style="list-style-type: none">➤ Harmoniser et coordonner en interne les démarches scientifiques initiées par le CEN ;➤ Harmoniser l'organisation de la gestion des données issues du CEN et de ses partenaires ;➤ Définir les modalités de mise à disposition et partage des données et métadonnées auprès des partenaires ;➤ Animer le Conseil scientifique du CEN ;➤ Participer au Conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN) ;
Actions réalisées	<ul style="list-style-type: none">✓ Mise en place ou amélioration des outils de gestion des différents types de fonds, données et métadonnées du CEN Pays de la Loire : bibliothèque, photothèque, données SIG, données naturalistes...✓ Mise en place de conventions d'échanges de données avec les différents acteurs publics ou associatifs intéressés.✓ Amorçage des protocoles scientifiques adaptés aux différentes actions initiées par le CEN et apporter un appui technique aux chargés de mission du CEN✓ Animation du Conseil scientifique (25 membres, 2 réunions en 2017)
Partenariat mobilisé	DREAL, Région des Pays de la Loire, associations, experts naturalistes, PNR, autres acteurs...
Perspectives 2018	Consolidation de la veille scientifique et de l'appui à l'équipe du CEN Consolidation de la base de données naturalistes du CEN Animation du Conseil scientifique

Communication et développement de la vie associative

Contexte et objectifs 2017

Actions réalisées

Afin de promouvoir son action et répondre à ses missions, le Conservatoire d'espaces naturels des Pays de la Loire a construit sa stratégie de communication et a développé et renforcé, durant l'année 2017, différents outils pour communiquer auprès de ses publics cibles : adhérents, partenaires, gestionnaires, grand public...

✓ **Site internet**

- Mise à jour du site ;
- Production d'articles.

✓ **Page Facebook**

- Partage des événements à venir et retours sur les événements passés par le biais d'articles, d'album photos... ;
- Liens avec les internautes.

✓ **Lettre d'information**

- Communication en interne et vers l'extérieur sur l'actualité du CEN et de ses partenaires ;
- Trois lettres d'information éditées en janvier, juin et octobre 2017 : traitant de divers sujets (actualité foncière, CLA, Natura 2000...).

✓ **Action citoyenne**

- Sensibiliser les internautes à la préservation d'une espèce menacée d'une parcelle à Tulipe sauvage à Saint-Aubin de Luigné par la mise en place d'un financement participatif, via la plateforme Ulule et des bulletins de souscription pour l'acquisition foncière ;
- Organisation d'une après-midi découverte de la parcelle à Tulipes sauvages pour les personnes ayant soutenu le Conservatoire dans son acquisition foncière ;
- Organisation d'une campagne de sensibilisation et de financement participatif, via le moteur de recherche Lilo.

✓ **Promotion en région des manifestations du réseau des CEN « Fréquence grenouille » et « Chantier d'automne »**

- Lancement de l'opération nationale « Fréquence grenouille » en Pays de la Loire et tenue d'un stand au Zoo de la Flèche ;
- Présentation de l'action menée sur le Sonneur à ventre jaune ;
- Organisation de chantiers bénévoles de restauration écologique des milieux naturels (le CEN Pays de la Loire a reçu le sécateur 2017)

✓ **Contacts avec la presse**

Partenariat mobilisé

Société Supersoniks (site Internet), Bureau d'études Enquête d'ordinaires, Fédération des CEN, Zoo de la Flèche, Lilo

Perspectives 2018

Mise en œuvre de la stratégie de communication du Conservatoire
Développement du nombre d'adhérents.
Diffusion de la lettre d'information du CEN Pays de la Loire

Tableau des soldes intermédiaires de gestion

	2017		2016		2015		Var. 2017/16	
	Euros	%	Euros	%	Euros	%	Euros	%
Prestations de services	107 666	10,3	124 200	13,4	58 870	6,8	-16 534	-13,3
Autres produits facturés	11 482	1,1	9 180	1,0	38 857	4,5	2 302	25,1
Subventions (1)	885 512	84,9	751 360	81,3	731 788	84,6	134 152	17,9
Cotisations	18 531	1,8	17 348	1,9	15 237	1,8	1 183	6,8
Participations CRE	17 500	1,7	17 500	1,9	20 400	2,4		
Autres produits	2 276	0,2	4 784	0,5	98	0,0	-2 508	-52,4
PRODUITS	1 042 967	100,0	924 371	100,0	865 250	100,0	118 596	12,8
Achats et charges externes	338 464	32,5	246 275	26,6	258 412	29,9	92 189	37,4
- Transferts de charges	-1 761	-0,2			-354	0,0	-1 761	n.s.
	336 703	32,3	246 275	26,6	258 058	29,8	90 428	36,7
VALEUR AJOUTEE	706 264	67,7	678 096	73,4	607 192	70,2	28 168	4,2
Impôts et taxes	31 852	3,1	32 160	3,5	13 351	1,5	-308	-1,0
Frais de personnel :								
. Salaires et indemnités stagiaires	449 823	43,1	444 744	48,1	399 125	46,1	5 079	1,1
. Charges sociales	194 707	18,7	193 722	21,0	168 638	19,5	985	0,5
- Transferts de charges	-6 061	-0,6	-10 213	-1,1	-5 911	-0,7	4 152	n.s.
	638 469	61,2	628 253	68,0	561 852	64,9	10 216	1,6
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	35 943	3,4	17 683	1,9	31 990	3,7	18 260	103,3
Charges (-) et/ou Produits (+) financiers	-462	0,0	-460	0,0	-195	0,0	-2	0,4
Charges (-) et/ou Produits (+) exceptionnels	-10 598	-1,0	-30 426	-3,3	-9 829	-1,1	19 828	n.s.
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	24 883	2,4	-13 203	-1,4	21 966	2,5	38 086	n.s.
Amortissements	10 763	1,0	6 784	0,7	2 109	0,2	3 979	58,7
Subventions d'investissements virées au résultat	-7 718	-0,7	-6 075	-0,7	-6 681	-0,8	-1 643	n.s.
Provisions - reprises	14 908	1,4	-3 614	-0,4	26 002	3,0	18 522	n.s.
RESULTAT COMPTABLE	6 930	0,7	-10 297	-1,1	536	0,1	17 227	n.s.

(1) Subventions nettes de fonds dédiés
n.s. : non significatif

Les **produits** de l'exercice s'élèvent à 1 042 967 €.

Ils sont constitués à 85% par des subventions. Le montant de 885 512 € correspond aux subventions utilisées sur l'exercice, c'est-à-dire nettes de fonds dédiés. Elles comprennent des subventions de fonctionnement pour 75 000 € et des subventions sur projets pour 810 512 € (92% des subventions). Ces projets sont financés par le Conseil Régional, l'Agence de l'eau, le Feder (fonds européens), la DREAL, le Conseil Départemental de la Sarthe et le conseil départemental de Maine et Loire. Les subventions sont complétées par des prestations facturées par l'association. Ces recettes d'un montant de 107 666 € représentent 10% du budget.

Les cotisations des adhérents s'élèvent à 18 531 €.

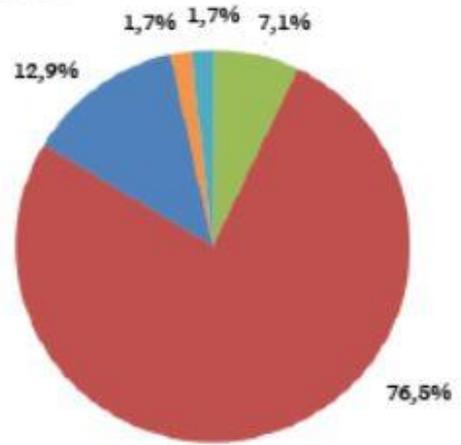
Les **achats et charges externes**, nets des transferts de charges, s'élèvent à 336 703 € et sont composés pour 65% par les prestations d'études ou d'entretien externalisés et pour 11% par les frais de déplacements. Les **frais de personnel** nets de transferts de charges s'élèvent à 638 469 € et représentent 61% du budget global de l'association.

Le **résultat exceptionnel** est déficitaire de 10 598 € et correspond à des soldes de subventions reçus moins importants que les montants estimés.

Le **résultat** dégagé au cours de l'exercice 2017 est excédentaire de 6 930 €.

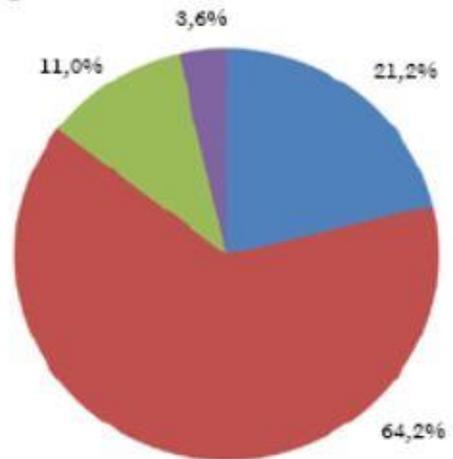
Répartition des produits 2017

- Subventions de fonctionnement
- Subventions sur projets
- Ventes, prestations et participations
- Cotisations
- Autres produits



Répartition des charges 2017

- Achats d'études, prestations et droits d'auteurs
- Frais de personnel
- Achats et charges externes
- Autres charges



Bilan

L'association a réalisé, au cours de l'exercice, des investissements et s'est porté acquéreur de parcelles et de divers équipements (matériel de bureau, véhicule, ...). La valeur nette comptable de l'actif immobilisé en fin d'exercice s'établit à 165 575 € (rappel : 99 230 € en 2017).

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2017

ACTIF	2017	2016	PASSIF	2017	2016
ACTIF IMMOBILISE			FONDS ASSOCIATIFS		
. Immobilisations incorporelles	11 256	14 605	. Fonds sans droit de reprise	367 229	315 556
. Immobilisations corporelles	213 648	138 239	. Fonds avec droit de reprise	11 875	19 375
. Immobilisations financières	1 930	830	. Report à nouveau	-9 761	536
- Amortissements	-61 076	-54 444	. Résultat de l'exercice	6 930	-10 297
	165 757	99 230	. Subventions investissements	29 526	22 244
				405 799	347 413
			PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	56 093	41 185
			FONDS DEDIES	368 672	62 427
ACTIF CIRCULANT			DETTES		
. Créances	47 455	35 827	. Dettes financières	12 792	30 104
. Produits à recevoir	645 785	565 438	. Dettes fournis. et comptes rattachés	137 741	100 144
. Disponibilités	224 097	3 472	. Dettes fiscales et sociales	89 261	104 377
. Charges constatées d'avance	5 288	696	. Autres dettes	18 024	18 413
	922 625	605 434	. Produits constatés d'avance		600
				257 818	253 638
TOTAL DE L'ACTIF	1 088 382	704 664	TOTAL DU PASSIF	1 088 382	704 664

L'**actif circulant** est principalement constitué par les produits à recevoir qui s'élèvent à 645 785 €. Ils correspondent aux soldes des subventions qui restent à percevoir. Les créances, elles, s'élèvent à 47 455 € et sont constituées de factures restant à encaisser ou à établir au 31 décembre.

Les **dettes** de l'association s'élèvent à 257 818 €. Elles comprennent des dettes financières (emprunt de 30 000 € remboursable sur 4 ans), des dettes fournisseurs (principalement prestations de services et entretien des parcelles), des dettes fiscales et sociales.

Des **fonds dédiés**, correspondant aux subventions sur projets non utilisées au 31 décembre et à mobiliser en 2018 et 2019, ont été comptabilisés pour 368 672 €. La progression s'explique par deux projets financés pour 200 000 € chacun et débutés en fin d'année 2017.

Les **provisions** pour risques et charges s'élèvent à 56 093 € et sont constituées pour 46 093 € par la provision retraite et pour 10 000 € pour un risque de non perception de l'intégralité des subventions feder.

La différence entre l'actif et les dettes, fonds dédiés et provisions, font ressortir des **fonds associatifs** pour 405 799 € (pour rappel : 347 313 € en 2016). Ils correspondent pour grande partie aux fonds associatifs transmis par les deux associations (CORELA et CEN Sarthe lors de la fusion augmentés des investissements et des acquisitions foncières réalisés en 2017).

Situation financière au 31 décembre 2017

SITUATION FINANCIERE AU 31 DECEMBRE 2017

ACTIF	2017	2016	PASSIF	2017	2016
ACTIF IMMOBILISE NET			CAPITAUX PERMANENTS		
- Immob. incorporelles	11 256	14 605	- Fonds propres	405 799	347 413
- Immob. corporelles	213 648	138 239	- Provisions pour risques et charges	56 093	41 185
- Immob. financières	1 930	830	- Dettes financières	12 792	20 265
- Amortissements	-61 076	-54 444			
	165 757	99 230		474 684	408 863
Fonds de roulement (1)				308 927	309 633
CREANCES			DETTES		
- Subventions à recevoir	645 785	565 438	- Fonds dédiés	368 672	62 427
- Autres créances	47 455	35 827	- Dettes à court terme	245 026	223 534
- Charges constatées d'avance	5 288	696			
	698 528	601 961		613 698	285 961
Besoin en fonds de roulement (2)				84 830	316 000
- Disponibilités	224 097	-6 367			
Trésorerie (1) - (2)				224 097	-6 367

Le **fonds de roulement** s'élève à 308 927 €. Il représente 108 jours de produits (en augmentation par rapport à 2016).

Le **besoin en fonds de roulement** baisse au 31 décembre 2017 par rapport à l'exercice antérieur et s'élève à 84 830 €. Il est principalement constitué par les subventions à recevoir. Sa diminution s'explique par les versements reçus sur des projets débutant en 2017.

La **trésorerie** est de 224 097 € au 31/12/2017. Cette forte progression en fin d'exercice est en grande partie liée au versement de subventions de l'Agence de l'eau (50% à la signature) liée à 2 programmes importants en volume financier et au versement rapide du solde de la subvention régionale en fin d'année.

Nos principaux partenaires financiers



Pour aller plus loin :



www.cenpaysdelaloire.fr

Pour nous contacter :

accueil@cenpaysdelaloire.fr

www.facebook.com/cenpaysdelaloire

Antenne Loire-Océan

2, rue de la Loire
44 200 NANTES
02 28 20 51 66

Antenne Maine-Anjou

17, rue Jean Grémillon
72 000 LE MANS
02 43 77 17 65